



Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts
Communaux de Vaylats

e-mail: collectif.dic@orange.fr
site: www.collectifledic.fr

Un Édito peut en cacher un autre

L'Édito de JUIN 2023 de la Municipalité de Vaylats, nous a inspiré quelques réflexions à partager dans ce que l'on nommera le **contre Édito du Collectif, un édito qui peut en cacher un autre**, histoire comme on dit, de *remettre les pendules à l'heure...*

D'abord le format : un 3 feuilles format A4 dont 2 remplies de graphes sur la situation financière de la commune, sans aucun commentaire personnalisé du maire. Que des définitions de tableaux Excel réactualisés chaque année pour chaque pavé. Plus une page photo. Que du remplissage. **Indigeste.**

Au final, un *reste à lire* qui correspond à un simple *recto/verso* contenant les *Projets au budget engagés, terminés ou à venir* et un *Point informations*. Pas « des » mais « un » point informations. **Indigent.**

Tout ça ressemble à un *vite fait - mal digéré* avant de partir en congés.

Décryptage par page :

En page 1 *Projets au Budget engagés, terminés et à venir*

- **Compléments d'infos si nécessaire** : veuillez passer à la mairie quand elle est ouverte ou prendre rdv. Ah bon !?

Ben voyons, c'est tellement plus facile que de répondre aux interrogations et questions diverses que pourraient poser légitimement les administrés de la commune lors d'une réunion publique, par exemple.

- **Acquisition définitive** en mai 2023 (!?) d'un hangar qu'on n'hésitera pas de qualifier en restant poli et sans en douter de « verrue au milieu de rien » : le Hangar Montagnan.

Préempté par la municipalité en 2021 sans informer ou demander l'avis d'aucun administré ! ce hangar misérable est en décrépitude ; acheté en l'état pour une somme de 15.000 euros. Pour quoi faire ? : entreposer du matériel d'associations (sic).

L'endroit, est une véritable déchetterie à ciel ouvert depuis plus de 2 ans. Et il faudrait - en plus - nettoyer l'ensemble lors d'une demi-journée citoyenne. Elle ne manque vraiment pas d'air cette municipalité !

- **Réhabilitation du « terrain de foot »** qui gardera sa fonction initiale (!?) : jamais utilisé depuis des lustres, amputé des vestiaires qui deviendront eux une salle réfrigérée aux normes de découpe à gibier. Est-ce vraiment la seule raison ? On en doute suite au regard de sa précédente utilisation lors des récentes manifestations équestres. On ne nous dit pas tout...

- **Toiture de l'Eglise** : Enfin !!! il en aura fallu du temps avant que cette fine équipe se penche à nouveau sur le problème majeur de dégradation avancée du toit de ce bâtiment. (*cf. Juillet 2014 Bulletin N01 Vaylats à la Une / travaux de l'église. Aucune mention budgétaire précisée*).

A ce sujet les administrés pour une bonne transparence de l'utilisation des comptes publics demandent à Monsieur Gouraud maire actuel de la commune de nous présenter le descriptif des différentes factures sachant que **le montant total des 65.000 euros dont il parle étaient déjà provisionné au précédent budget et affecté à l'Eglise lors de la mandature antérieure à 2014 c'est à dire sous la mandature de la mairesse Brigitte Rouelle. Donc avant la nomination du maire actuel.**

Alors monsieur le Maire mensonge ou simple oubli de votre part ?

Et surtout n'hésitez pas à faire un **complément d'édito détaillé** pour bien rafraîchir la mémoire des « paroissiens » et valoriser aux yeux de tous votre investissement dédié à l'entretien de l'église du village depuis bientôt...**10 ans**

- **La sécurisation de la D19** : une évidence.

Et ce depuis bien longtemps ; projet repoussé régulièrement et qui revient par période.

En page 2 *Point Informations*

- **Texte sur l'avancement du PLUI**, pompé en intégralité sur le communautaire et autres articles. N'est vraiment attrayant (?) que pour celui qui s'intéresse de près au projet national - loin d'être finalisé - des conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

En page 3

- **Obligation**. On pourrait quand même s'étonner qu'il y ait un rappel sur ce qui est sensé être une exigence ! Soumettre un compte rendu d'assemblée générale et un compte rendu financier lors de la sollicitation d'une subvention est une **obligation pour une association loi 1901** Est-ce à dire que ça ne se faisait pas avant ? On peut le penser...et dans ce cas carton jaune !

- **Quant aux incivilités concernant les déchets et dépôts sauvages** il n'y a pas que les points poubelles qui sont concernés !! Mais ça demande un peu plus de lucidité et surtout beaucoup plus de courage pour s'occuper efficacement de ce problème récurrent. C'est pour quand le passage à l'action efficace ? Et que chacun avant balaye devant sa porte...

En page 4, 5 et 6

- **Le budget**. On a relevé *8 histogrammes et 1 camembert* - ou plutôt *1 cabécou* pour parler local - qui montrent muettement que la commune est plutôt bien gérée. On s'autofinance sur certains projets et on vous dira que ces graphes parlent d'eux-mêmes. Voyons ! pas besoin de commenter quoi que ce soit. On s'auto-félicite en se regardant le nombril...

Au fait, qui est réellement capable au Conseil - y compris le Maire - d'expliquer et d'interpréter ces graphes et ce cabécou qui pour autant ne coulent pas de source ? Pour interpréter il faut avoir compris. Il faut aussi être à l'aise dans l'explication orale. Exemple : les *dotations par péréquation, les DSUCS, DSR, DNP etc...etc...* Mesdames et Messieurs les administrés ça vous parle ? On n'a jamais vu un seul élu pour l'instant dans cet exercice pédagogique...et on s'en fout un peu d'ailleurs.

Par contre, par correction on ne balance pas **ça** aux administrés sans au minimum quelques **commentaires de synthèse** afin que chaque administré(e) interprète au mieux les chiffres présentés. *Of course, it's true !!* comme diraient nos amis Anglais avec l'humour qu'on leur connaît.

- **Clin d'oeil** : pour nous ce sera pour l'auteur qui se reconnaitra facilement d'un sms envoyé récemment et adapté au contenu de l'édito : c'est quand même « *casse C* » d'écrire ou réécrire ce qui a déjà été dit, fait ou entendu !

A première vue tout cela pourrait, comme on dit, *en jeter*.

Et bien non. Nous attendons que le Maire nous fasse une explication de texte non exhaustive lors de sa prochaine réunion publique. De vive voix, avec clarté et précision, avec tout le talent et la modération dans ses propos quand il s'exprime ! C'est dans ses attributions et ça serait bien plus drôle et convivial lui qui répète à l'envi toujours la même chose à chaque fois, on le cite :

« ...que cette année sera l'année de la proximité, de l'embellissement, de la mise en valeur du patrimoine, de l'aménagement, de la sécurisation de notre bourg ; qu'il faut préserver cet environnement qui nous tient tous à cœur en attendant de se retrouver dans des moments conviviaux qui illustrent la vie et le bien vivre dans notre petit village bien géré »

Et bla bla bla et bla bla bla et que du baratin...comme d'hab !

Un oubli - et de taille ! - dans cet édito de Juin : donner quelques nouvelles de la « **Maison Bach** ». C'est comme l'arlésienne ou la poussière sous le tapis ce projet. Ou en est-on du suivi de cette - très chère - acquisition ?

Y aurait-il un problème ? Pourtant le maire Bertrand Gouraud devait s'en occuper **activement**. C'est ce qu'il avait dit et écrit il y a plusieurs mois déjà.

Il doit peut-être s'en charger, mais à sa façon, sans communiquer. Ou pas du tout, nous laissant éventuellement croire qu'il est trop occupé et « *toujours sur la brèche* » cet élu. En réalité on pense plutôt qu'il a opté pour la stratégie du pourrissement. Moins on parle du problème, mieux on se porte.

La prochaine échéance électorale étant trop près, en bon prince couard il va laisser ça à la prochaine équipe. Le cadeau empoisonné sera pour les suivants. A suivre donc...

On a fait le tour ? Bof... il y aurait beaucoup à dire encore...

Alors en attendant que cet **édito municipal de Juin 2023 qui fleure bon l'amateurisme à défaut de forcer l'admiration** soit consultable sur le site internet de la mairie non mis à jour à date

[://vaylats.fr](http://vaylats.fr)

profitez bien de ce court instant de lecture insignifiante pendant vos vacances avec la version papier. A ne pas laisser traîner dans la nature. De faible intérêt, bien trop superficiel, parfois faux, vacuitaire souvent, comme chaque année il est à votre disposition à la Mairie - quand elle sera ouverte - et toujours gracieusement distribué par un(e) élu(e).

Le Collectif DIC